

31.05.2006 – 09:30 Uhr

Nouvelle caisse-maladie: Avec vivacare, la première caisse-maladie sportive est lancée

Berne (ots) -

La première caisse-maladie sportive, vivacare, démarre ses activités en même temps que la Coupe du Monde de football. vivacare est une marque du groupe Visana. Comme assureur-maladie autonome, vivacare répond de manière ciblée aux besoins spécifiques des personnes qui pratiquent un sport de manière active ou qui s'y intéressent.

vivacare propose l'assurance obligatoire des soins et un choix d'assurances complémentaires. Un pilier essentiel de la stratégie de la caisse est la promotion de la santé. Les assurés à titre individuel et également des organisations sportives entières profitent chez vivacare de diverses prestations supplémentaires.

Avec le lancement de vivacare, la Visana poursuit sa stratégie multimarque de manière conséquente. Son objectif est d'atteindre une croissance qualitative. La Visana applique l'assurance obligatoire des soins selon la LAMal par l'intermédiaire de l'assurance-maladie Visana, de sana24 et de vivacare. La Visana Assurances SA est sujet de droit pour les assurances complémentaires selon la LCA. Le volume des primes du groupe Visana se monte à deux milliards de francs environ.

Vous trouverez ce communiqué de presse également sous www.vivacare.ch et www.visana.ch

Contact:

Grazia Siliberti
responsable des relations avec les médias du groupe Visana,
Communication d'entreprise
Tél. direct +41/31/357'91'02
Fax +41/31/357'96'25
E-Mail: grazia.siliberti@visana.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004364/100510526> abgerufen werden.